



## POSTULAT

<b>Auteur</b>	David CRETENAND, PLR, Sidney Kamerzin, PDCC, Florian Alter, AdG/LA et Emmanuel REVAZ, Les Verts
<b>Objet</b>	Une plateforme numérique collaborative pour une démocratie participative
<b>Date</b>	17/11/2017
<b>Numéro</b>	2017.11.316

Le Valais est un nouveau membre de Digital Switzerland qui entend faire de la Suisse un pôle d'innovation numérique. Il projette également de réformer sa constitution et d'organiser un évènement mondial qui se devra d'être un exemple en terme de durabilité (SION2026). Avec la convergence de ces volontés, il est temps d'utiliser les avancées technologiques au service de la démocratie et d'établir une plateforme participative pour profiter des compétences et des idées de nos PME, de nos écoles, de nos instituts, de nos associations et de chaque valaisanne et de chaque valaisan. La plateforme devra être conçue de manière à court-circuiter les intérêts partisans, purement régionaux ou immédiats afin de viser l'intérêt général et durable de notre canton. Cette plateforme sera un outil permettant à chaque citoyenne et chaque citoyen de se sentir concerné par l'avenir de notre canton. Elle permettra de dégager des visions systémiques et constructives pour élaborer nos projets, nos lois et notre constitution. Ces réflexions ne doivent pas être cantonnées aux élus ou aux « experts » du canton, mais être discutées dans les communes et jusque dans les quartiers. La plateforme devra permettre à chacune et chacun de prendre conscience qu'il peut apporter sa pierre à l'édifice d'un projet commun plus grand que lui et qui portera sur les générations futures.

La conception de la plateforme devra mettre en particulier à contribution les compétences existantes en Valais, notamment à la HES-SO et dans nos PME.

### Conclusion

Les postulants demandent au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de mettre à disposition des citoyens et des autorités de notre canton un outil efficace pour une démocratie numérique et participative qui sera utilisée pour les diverses consultations cantonales. Le cas échéant, elle sera utilisée pour permettre aux citoyennes et aux citoyens de soutenir les élus du Grand Conseil ou de la Constituante pour la révision de notre constitution, ainsi que pour rendre participatif le projet de candidature SION2026.

Le Conseil d'Etat devra s'assurer de l'efficacité, de la sécurité et de la transparence de ces consultations. Il devra définir les critères pour fonder le choix d'une plateforme et notamment de définir à qui sont confiées les clés de cette démocratie participative.